INFORMATION

***** IMPORTANT *****

Recommandations pour préserver la confidentialité des épreuves

Référence : BIM-FGJ 26-025

Destinataires :

Responsables BIM-FGJ
Directions des services éducatifs
Responsables de la sanction
Représentants du *Comité national de concertation BIM* (CNC)

Merci de faire suivre ce message aux personnes concernées dans votre organisme.

À la suite de bris de confidentialité de différents ordres survenus au cours des dernières années, et étant donné l'émergence de l'utilisation de l'intelligence artificielle, l'équipe BIM veut rappeler aux organismes scolaires certaines bonnes pratiques afin d'assurer la confidentialité de l'ensemble des épreuves.

L'équipe BIM souhaite formuler les recommandations suivantes :

- Utilisation et passation des épreuves
    - Informer le personnel concerné (par exemple, les enseignants et les conseillers pédagogiques) que lui seul est autorisé à utiliser les épreuves qui lui sont attitrées, et ce, uniquement dans le cadre de ses fonctions au sein de son organisme.
    - Informer le personnel concerné qu'il est interdit d'utiliser les épreuves, en tout ou en partie, dans tout système d'intelligence artificielle.
    - Informer le personnel concerné qu'il est interdit de partager les épreuves (par exemple, avec d'autres organismes, sur des médias sociaux).
    - Informer le personnel concerné (par exemple, les enseignants, les conseillers pédagogiques, les orthopédagogues) et les élèves que, pendant la passation d'une épreuve, il est formellement interdit aux élèves d'avoir en leur possession tout appareil électronique (téléphone intelligent, baladeur numérique, écouteurs sans fil, montre intelligente, etc.) qui permet la communication, la navigation sur Internet, la traduction de textes, la prise de photos, ou la création, l'enregistrement ou la consultation de données.
    - Prévoir des étapes de gestion des postes et des fichiers informatiques (avant, pendant et après la passation de l'épreuve), dans le cas de besoins particuliers requérant l'utilisation de matériel informatique.

- Gestion des épreuves
    - S'assurer que les épreuves imprimées avant la passation ainsi que les guides de correction sont placées en lieu sûr.
    - Recueillir tous les documents après la passation et les mettre en lieu sûr.
    - Ne pas présenter ni remettre de copies corrigées d'épreuves à l'élève lors d'une rétroaction.
    - Déchiqueter les épreuves avant de s'en départir.
    - Ne pas faire circuler de fichiers électroniques d'épreuves.
    - Informer l'équipe BIM dès qu'un bris de confidentialité lié à une épreuve est constaté, en écrivant à l'adresse suivante : **bim@grics.ca**.

- Accès au site BIM
    - Retirer l'accès aux personnes qui ne sont plus à l'emploi de l'organisme ou dont le corps d'emploi a changé (applicable aux utilisateurs ayant le rôle de conseiller pédagogique ou de responsable BIM-FGJ).

- Rôle de responsable BIM-FGJ du site BIM (accès aux épreuves confidentielles)
    - Limiter à deux ou trois le nombre d'utilisateurs ayant ce rôle, afin de restreindre le nombre de personnes ayant accès à l'ensemble des épreuves confidentielles.
    - Mettre à jour, sur une base annuelle, la liste des utilisateurs ayant ce rôle.

Nous vous invitons à communiquer avec nous afin d'obtenir davantage d'information ou pour nous faire part de vos commentaires quant à ces recommandations.

L'équipe BIM a convenu que ce communiqué relatif aux pratiques liées à la sécurité des épreuves BIM fera l'objet d'un envoi annuel à la rentrée afin de faire un rappel des mesures à mettre en place pour assurer la confidentialité de l'ensemble des épreuves sur lesquelles le Réseau compte pour une évaluation juste, équitable et rigoureuse.

Veuillez recevoir nos plus sincères salutations,

L'équipe BIM

bim@grics.ca

grics INFORMATION

***** IMPORTANT *****

Recommendations Concerning the Preservation of Examination Confidentiality

Reference: BIM General Education – Youth Sector 26-025

To:

BIM-Youth Sector managers
Pedagogical Services administrators
Persons responsible for Certification of Studies
Representatives of the *Comité national de concertation BIM* (CNC)

Thank you for forwarding this message to the individuals in your organization for whom it is intended.

As a result of various breaches of confidentiality that have occurred in recent years, and the increasing use of artificial intelligence (AI), the BIM team would like to remind educational organizations of certain best practices to strengthen the security of examinations.

The BIM team wishes to make the following recommendations:

- Use and Administration of Examinations
  - Inform the personnel concerned (e.g., teachers and education consultants) that they alone are authorized to use and access the examinations assigned to them, and only as part of their duties within the organization and in the location where they perform said functions.
  - Inform personnel concerned that they are strictly prohibited from using the examinations, in whole or in part, in any artificial intelligence systems.
  - Inform personnel concerned that it is strictly prohibited to share examinations (e.g., with other organizations, on social media).
  - Inform personnel concerned (e.g., teachers, educational consultants or resource teachers/specialists) and students that during the administration of an examination, students are strictly prohibited from possessing any electronic device (smartphone, digital music player, wireless earbuds/headphones, smartwatch, etc.) that enables communication, Internet browsing, text translation, photo-taking, or the creation, recording or consultation of data.
  - Plan steps for managing computer workstations and files (before, during and after the administration of examinations), in cases where specific needs require the use of computer equipment.

- Handling Management
  - Ensure that printed examinations and correction guides printed before examinations are administered are placed in a secure location.
  - Collect all documents once an examination has been administered and place them in a secure location.
  - When providing feedback to a student do not show or provide them with corrected copies of examinations.
  - Shred the examinations before disposal.
  - Do not circulate electronic examination files.
  - Inform the BIM team immediately if a breach of confidentiality related to an examination is observed by writing to **bim@grics.ca**.

- Access to the BIM Site
  - Remove access for users who are no longer employed by the organization or whose role has changed (applies to users with the role of education consultant or BIM-Youth Sector coordinator).

- Role of BIM-Youth Sector Coordinator of the BIM Site (Access to Confidential Examinations)
    - Restrict this role to two or three authorized users to limit access to all confidential examinations.
    - Update the list of users with this role annually.

Please feel free to contact us for more information or to share your comments regarding these recommendations.

The BIM team has determined that this email will be sent periodically as a reminder of measures to implement to ensure the confidentiality of examinations on which the network relies on for a fair, equitable, and rigorous evaluation.

Best regards,

The BIM Team

bim@grics.ca